

<http://eps.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article543>



Analyse du préambule des programmes collège 2009

- Rubrique Technique
- ARTICLES OBSOLETES

Date de mise en ligne : lundi 9 novembre 2009

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

Production du groupe d'appui pour la mise en oeuvre des programmes d'EPS du collège. Proposition pour interroger le projet EPS au regard des axes du préambule.

1- L'EPS est porteuse de valeurs et de finalités

Les nouveaux programmes d'EPS indiquent dans le préambule un certain nombre de valeurs de la République, de finalités (santé, responsabilité), d'objectifs généraux (réussite de tous les collégiens filles et garçons, construire une image positive de soi...).

Nous pouvons tenter d'identifier les mots clés qui vont contribuer à déterminer les axes forts du projet EPS au regard des caractéristiques de l'établissement scolaire

- Vivre la réussite de tous les élèves
 - Contribuer, avec les autres disciplines, à l'instruction, la formation et à l'éducation de chacun
- Participer à la maîtrise du socle commun et permet de faire partager les valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, solidarité, laïcité...)
- Garantit aux élèves une culture commune par la pratique scolaire de l'APSA
- Favoriser l'acquisition d'habitudes de pratiques liées souvent au plaisir éprouvé et participe à la lutte contre la sédentarité
- Aider tous les collégiens, filles et garçons, à acquérir de nouveaux repères sur soi, sur les autres, sur l'environnement, de nouveaux pouvoirs moteurs pour construire une image positive de soi
- Une pratique obligatoire : le cours d'EPS propose un enseignement disciplinaire obligatoire pour tous et des apprentissages dont les contenus sont précisés dans le programme. Des activités de soutien et d'approfondissement sont possibles.
- Une pratique volontaire : l'Association Sportive permet une découverte de la vie associative, approche humaniste du sport, permet un apprentissage concret de la vie

Ainsi, le programme précise une finalité : « L'école, le collège, le lycée, aident donc à l'appropriation d'une culture physique, sportive, et artistique de façon critique, responsable, lucide et citoyenne ».

Comment nos pratiques en EPS peuvent-elles être porteuses de ces recommandations fondamentales ?

Il s'agit d'identifier dans les pratiques scolaires, quelles valeurs et principes sont véhiculés. Par exemple, dans une situation de référence de volley-ball de niveau 2 en 3X3 ou 4X4, les conditions réglementaires concernant les critères de réussite, de jeu, de rôles sociaux... peuvent engendrer des effets différents du point de vue des valeurs et finalités selon les choix réalisés : par exemple, comment sont constituées les équipes (homogènes ? hétérogènes ?) ; Comment sont répartis les garçons et les filles et comment sont organisés leurs rôles en jeu ? Quel espace de jeu a été défini ? Je dois servir comment et d'où ? Comment ai-je le droit de réceptionner ?...

2- Un outil pour questionner son projet EPS afin de mesurer l'adéquation entre valeurs - finalités visées et les contenus d'enseignement

Vous pouvez télécharger le document en fin d'article pour lire la suite...